



ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE POUR MIE D'AMIENS

25-27 rue Robert de Luzarches - 80000 AMIENS

Le dispositif a pour mission la prise en charge pérenne des mineurs isolés étrangers orientés et placés par l'Aide sociale à l'enfance, à travers un hébergement et un suivi socio-éducatif.

Date d'ouverture : **novembre 2018**

Capacité au 31/12/2020 : **68 + 4 pour la mise à l'abri**

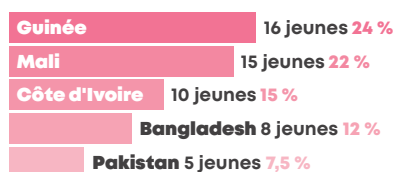
Public accueilli

Répartition des jeunes par genre



Moyenne d'âge d'admission des jeunes : **15 ans et 8 mois**

Principaux pays d'origine des jeunes pris en charge en 2020



Activités de l'établissement en 2020

Nombre de nouvelles admissions : **38**

Nombre de jeunes suivis en : **94**

Durée moyenne de prise en charge des jeunes sortis : **20 mois**

Scolarité et formation professionnelle

Jeunes ayant bénéficié de la classe interne : **29 %**

Jeunes ayant été scolarisés auprès de l'Éducation nationale : **71 %**

Jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage : **24,5 %**

Jeunes ayant eu accès à la formation professionnelle : **19 %**

Situation des jeunes à leur sortie

Jeunes ayant signé un contrat jeune majeur : **100 %**

Jeunes ayant obtenu (ou étant en attente) d'un titre de séjour : **58 %**

Jeunes scolarisés à l'Éducation nationale : **37 %**

Jeunes ayant un contrat de travail ou d'apprentissage : **58 %**

Événements 2020

En février 2020, les locaux de la structure ont été transférés du 51 Mail Albert 1er au 25/27 rue Robert de Luzarches. Ce déménagement, en adéquation avec la montée en charge de l'effectif des jeunes a permis de répondre aux besoins d'une équipe pluridisciplinaire élargie. La crise sanitaire a chamboulé le fonctionnement du service qui a dû réadapter sa prise en charge et sa pratique pour les visites à domicile, la mise en place d'ateliers ou encore la distribution de l'argent. Les sorties des jeunes majeurs de l'établissement ont été ralenties faute de logements disponibles et de rencontres difficiles à organiser avec les propriétaires. Cette crise a fortement impacté les jeunes pris en charge sur le dispositif pour cette année 2020. En effet, le confinement a augmenté l'isolement de certains jeunes déjà fragiles. Elle a également mis en suspens ou a empêché la signature de certains contrats d'apprentissage.

La parole à...

Souleymane :

« En 2017, on m'a aidé à avoir mon titre d'identité guinéen pour que je puisse aller à l'école. On m'a aussi accompagné pour mes rendez-vous médicaux. J'ai appris à faire le ménage parce qu'avant je n'aimais pas ça. Je serai majeur au mois de juin et on m'a expliqué comment ça se passe à 18 ans. Je peux dire que ma situation actuelle est positive comparée à avant. Aujourd'hui j'ai mon apprentissage, je fais une formation. Je suis bien accompagné, tout comme les autres jeunes. L'équipe nous accompagne dans nos projets donc c'est bien, même si c'est parfois difficile avec le règlement. J'ai appris beaucoup de choses ici. Je remercie Nathalie, la conseillère en insertion professionnelle, qui m'a beaucoup aidé et encouragé dans mes recherches d'apprentissage. Je remercie Aurélie qui est ma référente, qui est bien avec moi. »

